

PREFET DE L'OISE

Direction Départementale
des Territoires
Service de la Sécurité et des Crises

MAJ Juillet 2017

**LISTE DES CENTRES AGREES POUR EFFECTUER
LES TESTS PSYCHOTECHNIQUES**

Nom	adresse	téléphone
POINTS CLES	BEAUVAIS	06 15 56 57 18
ANGADREME FORMATION	BEAUVAIS	06 76 57 95 20
AAC	BEAUVAIS SENLIS	03 66 98 00 21 / 04 78 32 84 79 09 62 15 09 72/ 06 61 15 01 86
AFPA	BEAUVAIS, COMPIEGNE, RIEUX	03 22 53 53 52
APAVE	BEAUVAIS, COMPIEGNE	03 44 30 55 00 / 03 22 54 73 80
ACCA	BEAUVAIS, NOGENT, COMPIEGNE	03 85 23 93 61 / 04 72 34 18 58
AACC	COMPIEGNE, CHAUMONT EN VEXIN, FITZ-JAMES, GOUVIEUX	09 50 07 60 29 / 01 64 14 42 66
ALLO TESTS	COMPIEGNE, SENLIS, TRICOT	0 800 000 086
AAAEP	BEAUVAIS SENLIS NOYON COMPIEGNE VILLERS SAINT PAUL NOGENT SUR OISE CREIL	01.79.75.20.10 www.aaep.fr
ASCUR	ORRY LA VILLE	03 44 58 89 29 / 0810 000 211
RECUP-POINTS60	CREIL, MONTATAIRE, VILLERS SAINT PAUL, CLERMONT, COMPIEGNE, SAINT JUST EN CHAUSSEE, NOYON, LE PLESSIS BELLEVILLE	06 95 02 91 07 www.recup-points60.fr

Les tests psychotechniques sont obligatoires pour toute suspension ou annulation de permis d'une durée égale ou supérieure à 6 mois quel qu'en soit le motif. Les résultats seront à présenter au médecin à l'occasion de votre visite médicale, soit en préfecture, si la conduite sous stupéfiant ou alcool est la cause de la suspension, soit au médecin de ville, si la vitesse est à l'origine de l'infraction.